



Appel suite au prud'homme et toujours pas de date depuis 1 ans

Par **sofien000**, le **04/11/2018** à **14:14**

Bonjour,

suite à mes prud'hommes au 8 Septembre 2017 j'ai fait appel au près de la cour d'appel d'Aix en Provence mais depuis je n'ai toujours pas reçu de date .

Est-ce normal ? Comment faire pour les relancer ?

Merci à vous de m'aider

Par **P.M.**, le **04/11/2018** à **18:01**

Bonjour,

C'est effectivement étonnant si l'Appel a été effectué dans les délais, je vous conseillerais de vous rapprocher du Greffe de la Cour d'Appel...

Par **Adrien Dupont**, le **11/11/2018** à **13:18**

Bonjour oui il faut contacter le greffe. Je ne suis pas étonné des délais. En moyenne il faut compter entre 1 à 2 ans d'attente entre le prononcé du jugement d'un prud'homme et l'audience devant une cour d'appel.

Par **P.M.**, le **11/11/2018** à **16:47**

Bonjour,

Le délai pour que l'audience soit prévu n'a rien à voir avec la fixation de sa date et ce n'est pas le prononcé du Jugement qui compte mais la décision d'une des parties de faire Appel...